

Dommmage de s'arrêter en chemin

MOBILITÉ • Jean-Claude Fischer supervise les plans des bâtiments et des installations ouverts au public. Sa mission est de garantir leur accessibilité. Il y a encore du boulot.

GÉRARD TINGUELY

«Je voudrais juste que les gens prennent conscience qu'ils seront aussi concernés un jour. Quand on améliore quelque chose, et c'est mieux de le faire aujourd'hui que demain, c'est utile à beaucoup de monde. Mais les gens sont assez égoïstes: moi, ça va bien, débrouillez-vous! Je serai donc vraiment heureux quand tout sera parfait, les constructions accessibles partout! Car ce n'est pas toujours une partie de plaisir de réclamer ce qui devrait aller de soi.»

Les gens ont toujours une excuse pour ne pas faire les choses

Depuis 1993, Jean-Claude Fischer, résidant au Crêt, est employé au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA). Il examine les plans de construction et de transformation des bâtiments ouverts au public (locatifs, commerces, écoles, administrations, lieux de travail, cafés-restaurants). Sa mission, qui a touché près de 400 dossiers l'an passé, est de vérifier si l'accessibilité est effective pour les personnes à mobilité réduite.

Des excuses pour traîner

La loi fribourgeoise (LATeC), avant la loi pour l'égalité des personnes handicapées (LHand) en vigueur depuis cinq ans, se préoccupait déjà des questions d'accès. Selon Jean-Claude Fischer, la LHand, encore assez méconnue des architectes et du public, n'a pas amené de grands changements. Elle permet de mieux définir l'accès aux lieux de travail occupant plus de 50 personnes mais peu de PME du canton correspondent à ce chiffre. Donc la loi est ici inopérante. Ce qui ne veut pas dire que notre homme se tourne les pouces.

«Nous sommes en Suisse romande. Si l'on peut contourner la loi, on ne va pas se gêner. Les gens ont toujours une bonne excuse pour ne pas faire les choses. Mais quand la modification demandée provient d'une personne en fauteuil roulant, ça passe mieux. Devoir revenir plusieurs fois à la charge est quand même assez rare», dit celui qui est directement concerné depuis 1973, suite à un accident. Les cas d'accessibilité défailante sont partout.



Jean-Claude Fischer: que ce soit dans les sanitaires, devant l'ascenseur, dans les bus ou sur la voie publique, «il y a toujours un petit truc qui cloche pour les utilisateurs». ALAIN WICHT

«Dans certaines constructions, il faut parfois affronter, à la montée ou à la descente, une série de marches avant d'atteindre l'ascenseur. C'est quelque chose que nous ne pouvons pas accepter. Il y a toujours un petit détail qui vient tout gâcher. Il ne suffit pas de placer le logo «handicapé» sur les plans, il faut que les dimensions requises soient là. Et quand on estime qu'une rampe de 12-15% est trop forte, certains s'en vont chercher un champion de handbike pour nous prouver le contraire. Si l'on se bat pour l'accessibilité ce n'est pas que pour les fauteuils roulants, c'est pour tout le monde, petits enfants, mères de famille ou personnes âgées!»

De grosses déceptions

Pour l'ancien dessinateur en bâtiment, certains vieux appartements du boulevard de Pérolles sont plus accessibles que ceux construits plus récemment. «On fait des salons de plus de 40 m²

mais la petite porte des toilettes ne permet pas le passage d'un fauteuil. Pourtant, une série de marches de quelques centimètres de plus.»

L'employé de l'Etat ne cache pas qu'il connaît parfois de grosses déceptions. Pas seulement avec les Bains de Charmey, où la Commission contre les barrières architecturales (M. Fischer en est membre) a dû taper sur la table pour que des entraves à la mobilité soient éliminées. «Dans des sanitaires adaptés aux fauteuils tout est parfait. Sauf que le crochet pour les vêtements est à 1,80 m du sol ou le miroir presque au plafond. Il y a toujours un petit truc qui cloche pour les utilisateurs. Dommage que l'on n'arrive pas à aller jusqu'au bout.»

Et c'est pareil pour les transports publics. L'arrivée des bus à plancher surbaissé ne signifie pas encore que tout le monde peut y accéder, que les efforts sont terminés. «Il y a de bons débuts mais, en certains endroits, les rampes d'accès sont carrément impraticables car on se trouve

au niveau de la route, ou alors les dégagements sont insuffisants. On a 1,20 m alors qu'il faudrait 2,80 m pour que les minitracks (ndlr: chaise roulante accouplée à un système de traction électrique) puissent manœuvrer correctement pour monter à bord.»

Un point assez lourd

Au final, Jean-Claude Fischer obtient les améliorations nécessaires, soutenu par les conseils des associations de défense des personnes handicapées. Selon lui, le droit de recours est un point particulièrement lourd de la LHand lorsque ce sont des particuliers qui sont lésés. Ce sont eux qui doivent intervenir mais en ont-ils la force et les moyens? Son souhait le plus fort c'est finalement que les professionnels et les autorités favorisent le plus possible l'indépendance et l'autonomie. Devoir demander de l'aide revient souvent à se rabaisser. I



«Patron, je te le dis en face: ta cote a vachement baissé!» ALAIN WICHT

PATRONS

Une évaluation leur fera du bien

Dire à son patron ce qu'on pense de lui est bon pour sa propre santé de salarié. Cela permet aussi au supérieur de s'améliorer. Selon une étude de la British Psychological Society présentée dernièrement à Brighton, les entreprises devraient être encouragées à donner à leurs salariés la possibilité d'évaluer régulièrement leurs supérieurs hiérarchiques, afin d'avoir des «employés heureux, en bonne santé et non stressés».

Pour les besoins de l'enquête, 150 cadres supérieurs ont été divisés en deux groupes: l'un a reçu une formation et des commentaires des personnes sous leur autorité tandis que l'autre groupe n'a rien reçu. «Quand les cadres dirigeants recevaient des commentaires des employés, ils étaient plus enclins à modifier leur style de gestion et ils étaient donc perçus comme des cadres plus efficaces». Les employés qui peuvent être francs avec leur dirigeant évacuent leur stress, a expliqué Emma Donaldson-Feilder, l'une des expertes ayant mené l'étude.

«Les conséquences du stress sont omniprésentes: symptômes psychologiques, comme l'anxiété ou la dépression, symptômes physiologiques, comme des palpitations ou de l'hypertension». Le stress est aussi une «cause significative de congés-maladie et cela accentue la pression sur ceux qui restent au bureau pour gérer les affaires, ce qui coûte à la fois aux employés et à l'entreprise», a ajouté l'experte. ATS

EN BREF

MANAGERS QUALITÉ Places disponibles

Des exercices de groupes, des témoignages et mises en situation, des aspects techniques et relationnels, c'est ce qu'offre une formation à la fonction de «Manager Qualité». Des places sont encore disponibles si vous voulez ajouter de la valeur à votre établissement et pour vos clients. Ces six modules de trois jours, fruits de la collaboration entre ARPIH et Procert Formation Genève, mènent à un certificat. Infos: Centre de formation ARPIH, Yverdon. Tél. 024 420 33 45. www.et/ou info@arpih-edu.ch

SANTÉ

La souris souriante

SANTÉ Maux de dos et tendinites sont les troubles fréquents dus à une mauvaise posture à l'ordinateur, à un poste mal aménagé. Le nouveau site www.me-first.ch s'adresse à ceux qui souffrent de fixer leur écran et de la répétition des clics de souris. Les solutions passent par des produits ergonomiques et des conseils. A Bienne, du personnel spécialisé vous renseigne par téléphone au: 043 501 50 99. GTI

CAFÉS-EMPLOIS

Des conseils pour les femmes qui en veulent

FLORENCE VAN HOVE

Peut-on dynamiser sa carrière, changer d'orientation ou trouver un emploi? C'est à ces questions de femmes qu'Isabelle Flouck et Françoise Piron, conseillères en gestion de carrière à l'association PACTE, veulent répondre. Et ceci dans un cadre agréable: leurs ateliers sont animés dans d'agréables bistrotts de Lausanne et de Genève. L'idée pourrait essayer à Fribourg si le succès suit.

Rédiger un dossier de candidature efficace, préparer un entretien d'embauche ou apprendre l'importance et la pratique du réseautage: les deux animatrices abordent toutes les thématiques, afin de booster la carrière des femmes, voire de les inciter à créer leur propre entreprise. «Nous proposons des informations théoriques, mais aussi des outils pour les réaliser. Les femmes ont souvent be-

soin d'encouragement dans leurs démarches professionnelles, nous sommes là pour ça», explique Isabelle Flouck.

Ces ateliers, proposés deux fois par mois, sont une idée originale qui permet de travailler dans un contexte décontracté, donc rassurant. «Ils se veulent conviviaux, chaleureux et solidaires. Et les cafés se prêtent particulièrement bien à ça! Nous avons pu constater que les femmes y sont plus en confiance. Et surtout, en discutant autour d'un verre, elles peuvent aussi développer leur réseau, car nos participantes viennent de tous les horizons professionnels.» Le réseautage est le point faible des femmes selon Isabelle Flouck. «Les femmes communiquent entre elles surtout de manière informelle, quand elles sont dans les parcs avec les enfants, par exemple. Cet-



Si intérêt il y a, les Cafés-Emplois pourraient aussi se développer à Fribourg. VINCENT MURITH

te attitude de réseautage leur est commune à la base, mais elles doivent apprendre à l'exercer de manière professionnelle.»

Car développer son réseau est primordial quand il s'agit de rechercher un nouvel emploi ou de se réorienter professionnelle-

ment. Dans les Cafés-Emplois, cette tâche est facilitée. Les nouvelles arrivantes peuvent s'inscrire sur une liste interne de contacts qui référence les domaines professionnels. Ainsi, il est possible de contacter les bonnes personnes. La mise en pratique est immédiate. Dans ces Cafés-Emplois, les femmes qui souhaitent se mettre à leur compte trouveront aussi de l'aide face à leurs doutes. «Il y en a encore très peu de femmes entrepreneurs. Peu osent véritablement se lancer, car il reste les questions d'organisation de la vie familiale. Nous les encourageons dans leur démarche. Il faut que les femmes osent», conclut la collaboratrice de PACTE. I

Prochains Cafés-Emplois à Lausanne, Café du Simplon: 15 février, 1^{er} et 22 mars; à Genève, Brasserie des Halles, 4 et 18 février, 4 et 18 mars. Pour infos: tél. 021 601 82 40. secretariat@pacte.ch